



COMMUNE DE
MONTREUX

RAPPORT-PRÉAVIS No 30/2008

de la Municipalité au Conseil communal

sur

ses réalisations et perspectives en matière de communication et
demande d'un crédit complémentaire de Fr. 120'000,- pour les actions
d'information et de communication en 2009

et

réponse à la motion transformée en postulat de Mme Jocelyne Bouquet
« Création d'un bulletin d'information de la Commune de Montreux »

Date de la
1^{ère} séance de commission :

le mardi 6 janvier 2009 à 19 h. 00
à Montreux

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Le 31 août 2005, votre Conseil adoptait le Rapport-Préavis de la Municipalité No 17/2005, répondant à la motion de M. Jacques Serex demandant la définition d'une doctrine en matière informatique et de cyberadministration (internet et intranet). Ce document annonçait la mise en place d'une politique de communication active, en accord avec la nouvelle loi sur l'information¹ entrée en vigueur en 2003. Pour la mettre en oeuvre, il préconisait l'engagement d'un/une spécialiste en communication à 50%.

Il aura fallu attendre encore deux ans, faute de locaux disponibles, pour concrétiser cette volonté par l'engagement, en juin 2007, d'une chargée de communication à mi-temps.

Des actions de communication avaient néanmoins déjà vu le jour ; citons en particulier :

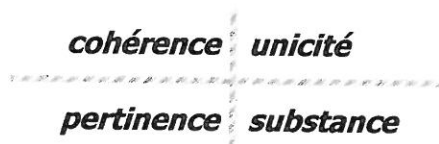
- en 2006, l'envoi en tout-ménage des résultats des élections,
- en mai-juin 2007 la publication du premier rapport de gestion grand public à l'intention de la population, encarté dans « Info-Ville »,
- en 2007, la publication du programme de législature 2006 – 2011 de la Municipalité.

Le présent rapport-préavis a été initialement prévu par la Municipalité sous la forme d'un rapport, conformément à la promesse à votre Conseil de l'informer sur ce thème avant la fin de l'année 2008. La décision de votre Commission des finances prise le 17 novembre 2008 de déposer un amendement visant à retirer du projet de budget communal ordinaire pour 2009 l'entier du montant destiné à couvrir les actions d'information et de communication de la Municipalité, celle-ci a transformé son rapport en rapport-préavis.

Par ailleurs, il répond à la motion de Madame Jocelyne Bouquet du 31 janvier 2007 demandant la création d'un bulletin d'information de la Commune de Montreux. Il répond également au vœu No 5 de la Commission de gestion formulé en 2007 à propos de l'exercice 2006, exprimé en ces termes : « *La commission de gestion souhaite que chaque nouvel habitant reçoive automatiquement de l'Office de la population, une enveloppe comprenant le cahier d'accueil, l'information sur le stationnement et sur la récolte des déchets.* »

CONCEPT DE COMMUNICATION

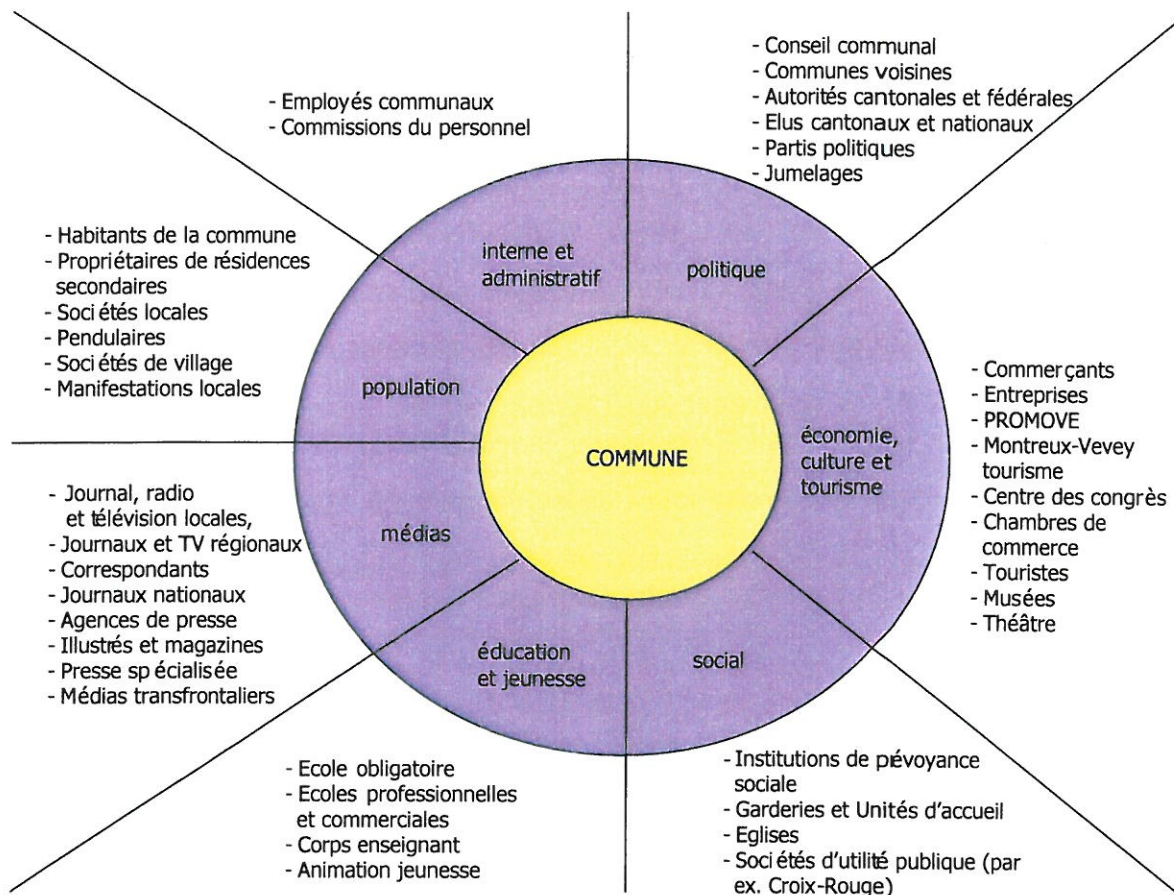
Dès son arrivée en juin 2007, la chargée de communication s'est employée à définir et à proposer à la Municipalité un concept de communication donnant des lignes directrices à la communication municipale, avec les maîtres-mots



Le concept vise en priorité une meilleure transparence de l'action municipale, avec en corollaire l'instauration d'un climat de confiance et l'amélioration du dialogue avec les publics-cibles concernés.

¹ Loi sur l'information du 24 septembre 2002 LInfo – RSV 170.21

LES PUBLICS CIBLES TELS QUE DÉFINIS DANS LE CONCEPT DE COMMUNICATION



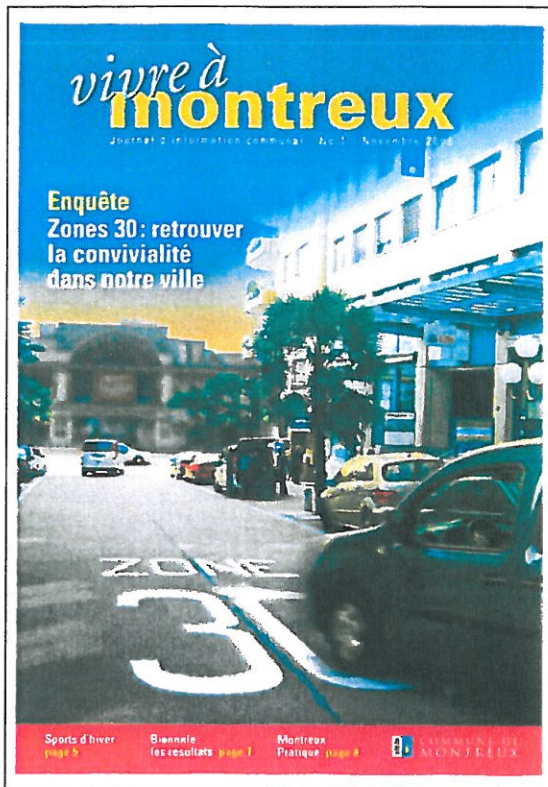
BUDGET

La Municipalité a validé ce « concept de communication » qui crée les instruments décrits ci-après, dont certains ont déjà été réalisés.

Bien évidemment, la mise en place du programme de communication a un coût. La Municipalité a prévu de consacrer un montant de 120'000.- francs à la réalisation des mesures de communication qu'elle juge prioritaires pour l'année en cours et l'année prochaine. Ce budget est détaillé en page 7.

RÉALISATIONS 2007/2008

Un certain nombre de mesures ont déjà été réalisées ou sont en cours de réalisation. D'autres seront mises en oeuvre en 2009. Enfin, le concept de communication propose toute une série d'autres projets, qui pourront prendre place à moyen terme. Par ailleurs, le concept n'est pas figé mais au contraire évolutif. Il saura s'adapter au futur développement de la Commune de Montreux.



JOURNAL COMMUNAL

Dès novembre 2008, réalisation et diffusion d'un journal périodique (3 à 4 x par an) de 8 pages destiné à la population de Montreux.

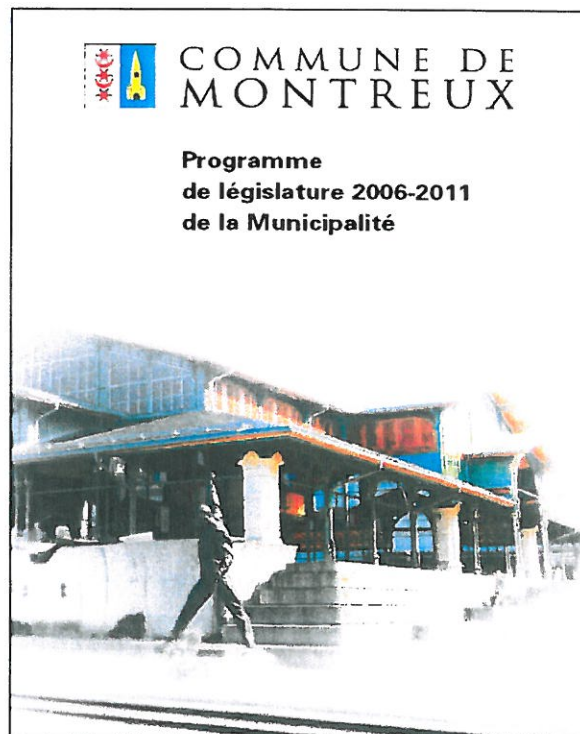
But de l'opération : informer de manière claire, transparente et plaisante les habitants sur les grands projets en cours et les enjeux communaux et développer parallèlement le sentiment d'appartenance à la Commune.

Le prochain numéro est prévu pour le printemps 2009. La ligne rédactionnelle comprend un certain nombre de rubriques fixes, notamment une enquête sur un projet d'importance, un agenda et des informations pratiques, directement utiles aux habitants.

Un sondage auprès des lecteurs dira dans un ou deux ans comment ce vecteur d'information est perçu par la population.

PROGRAMME DE LEGISLATURE

En décembre 2007, diffusion en tout-ménage et par courrier aux Conseillers communaux et aux médias d'une plaquette donnant le programme de législature de la Municipalité.



PROJETS DES DIRECTIONS

Les différentes directions ont fait appel à la chargée de communication dans leurs efforts de communication avec vous, les élus, de même qu'avec la population. Par exemple :

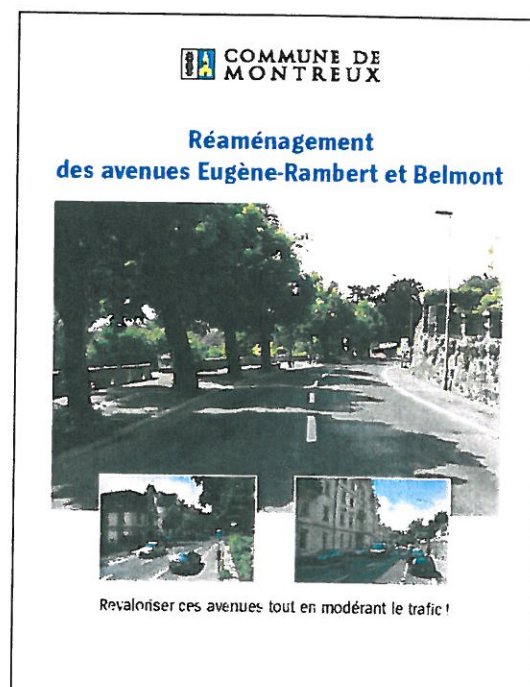
- *Domaines et bâtiments* : une réunion d'information a été organisée le 20 mai 2008 à la salle omnisports de Clarens afin de présenter à la population le projet de transformation de la salle et de réaménagement de la place du Pierrier. Un film a été réalisé pour l'occasion. Les habitants de Clarens et environs avaient été invités par un tout-ménage et des annonces dans la presse. Quelque 300 personnes ont répondu présent.
- *Urbanisme* : le 26 août 2008, une réunion d'information a été organisée à l'Ecole Riviera School de Montreux, afin de présenter aux riverains et à l'ensemble de la population intéressée le projet de Plan directeur localisé et de Plan partiel d'affectation Trait-Planches avant la mise à l'enquête publique.
- *Economie, Culture, Tourisme et Sport* : lancés en 2003, les Etats généraux de chaque domaine de cette direction (dans le sport, leur instauration est en projet) ont permis d'en réunir quelque 50 à 80 personnes parmi les acteurs majeurs, permettant ainsi de fructueux échanges, qui ont amené une modification profonde des manières de travailler en commun, au plus grand bénéfice de tous ; pour mémoire, les EG du commerce ont été réunis à 4 reprises, de même ceux de la branche touristique ont connus 6 manifestations et la culture 4 éditions, en parallèle des autres lieux de concertation (Commission culturelle consultative, Fonds culturel Riviera, Fondation de la saison culturelle, entre autres).
- *Travaux publics* : le 4 septembre 2008, une réunion d'information a été organisée à l'Etablissement scolaire de Montreux Ouest afin d'informer les riverains et toute personne intéressée sur le projet de réaménagement des avenues Rambert et Belmont. Par ailleurs, les médias sont tenus régulièrement informés - par des communiqués de presse accompagnés d'une annonce - à propos des chantiers susceptibles de créer des perturbations de trafic.

Une plaquette d'information a entre autres été réalisée à l'intention des riverains des avenues Rambert et Belmont et de toute autre personne intéressée.

Elle est disponible sur le site internet communal, soit :

www.commune-de-montreux.ch

sous "anciens communiqués de presse".



PERSPECTIVES ET PROJETS 2009

1. SITE INTERNET

En 2007-2008, le site internet de la Commune de Montreux a été partiellement mis à jour. La partie « actualités » est notamment régulièrement modifiée.

Cependant, le besoin d'une refonte complète de la partie communale du site montreux.ch se fait sentir de longue date, afin de rajeunir et d'adapter aux exigences actuelles cette importante vitrine de la Commune. Le nouveau site sera plus convivial et la partie « cyberadministration » y sera développée.

La Municipalité avait annoncé clairement lors de l'étude du préavis No 17/2005 cité plus haut, puis rappelé à réitérées reprises, sa volonté de soumettre l'adjudication du mandat de réalisation du futur nouveau site internet communal à un appel d'offres, même si la législation sur les marchés publics ne l'impose pas pour cette phase d'étude. Par ailleurs, le montant demandé pour cette phase et sa consommation dans le courant de l'année ont conduit la Municipalité à l'intégrer dans le projet de budget communal ordinaire. Afin de présenter une seule demande, tant pour l'étude et l'appel d'offres publiques que pour la réalisation, la Municipalité a décidé de présenter en début de l'année prochaine un préavis séparé du présent rapport-préavis.

Dès lors, le financement demandé pour couvrir les dépenses de communication en 2009 est ramené à Fr. 120'000,- car ne couvrant plus les travaux de refonte du site internet.

2. AUTRES ACTIONS DE COMMUNICATION

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Les nouveaux habitants qui viennent vivre à Montreux ont parfois du mal à rassembler toutes les informations utiles à leur installation. La réalisation d'un dossier d'accueil permettra de pallier ces difficultés en donnant d'emblée une connotation positive à la Commune.

Le dossier d'accueil comportera notamment une lettre de bienvenue (à traduire en plusieurs langues), un plan de la Commune, avec des agrandissements de certains quartiers, ainsi que les bureaux de l'administration communale, le journal communal, la brochure déchets, un annuaire communal, une liste des prestations réservées aux habitants, des conseils pour les économies d'énergie, des informations sur les écoles et garderies, sur le stationnement et les transports publics, sur les activités touristiques et culturelles, voire des propositions de balades à la découverte de la Commune, etc.

Un dossier d'accueil est non seulement très utile sur le plan pratique mais permet également de créer d'emblée des sentiments positifs à l'égard de l'administration et des autorités et de développer l'attachement des habitants à leur Commune.

CONCEPT POUR L'ACCUEIL DES NOUVEAUX COLLABORATEURS

Mise en place de différentes mesures et procédures propres à améliorer l'accueil des nouveaux employés de l'administration communale, notamment l'élaboration et l'introduction d'un "manuel du collaborateur".

BUDGET 2009

Journal communal, 3 éditions de 8 pages	Fr. 54'000.-
Extrait du rapport de gestion, 8 pages	Fr. 18'000.-
Accueil nouveaux habitants	Fr. 30'000.-
Accueil nouveaux collaborateurs	Fr. 10'000.-
Actions ponctuelles (conférence de presse, information spécifique, Votelec, e.a.)	Fr. 8'000.-
Total :	Fr. 120'000.-

RÉPONSE A LA MOTION TRANSFORMÉE EN POSTULAT DE MME JOCELYNE BOUQUET « CRÉATION D'UN BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE MONTREUX »

Pris en considération le 23 mai 2007, ce postulat demandait un journal édité par la Municipalité, paraissant régulièrement.

Par sa communication du 13 juin 2008, la Municipalité dressait l'état de l'étude des motions, postulats et pétitions en suspens au 31 décembre 2007. Elle indiquait quant à cet objet que « *La Municipalité a produit à ce jour plusieurs "encartés" dans le périodique « InfoVille Montreux ». Après ces quelques numéros d'essai, les prochaines publications seront directement distribuées aux habitants de la Commune par des envois "tout ménage". Le plan de communication de la Municipalité, comportant notamment cet élément de communication, est maintenant adopté. Ainsi, après avoir produit préalablement au dépôt de la motion une réponse à celle-ci inscrite dans les faits, la Municipalité pourra répondre en la forme requise à la motionnaire au courant de l'automne 2008.* »

Par le présent rapport, cet engagement est maintenant réalisé.



CONCLUSIONS

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

- vu le rapport No 30/2008 du 28 novembre 2008, de la Municipalité au Conseil communal sur ses réalisations et perspectives en matière de communication et demande d'un crédit complémentaire de Fr. 120'000,- pour les actions d'information et de communication en 2009 et réponse à la motion transformée en postulat de Mme Jocelyne Bouquet « Création d'un bulletin d'information de la Commune de Montreux »,
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. d'accorder un crédit complémentaire de Fr. 120'000,- au compte No 110.3189 « Concept de communication » du budget 2009 pour les actions d'information et de communication pour 2009 ;
2. de porter aux budgets 2010 et suivants les montants nécessaires à la poursuite des actions d'information et de communication de la Municipalité ;
3. de prendre acte que le présent rapport-préavis répond à la motion transformée en postulat de Mme Jocelyne Bouquet « Création d'un bulletin d'information de la Commune de Montreux ».

Ainsi adopté le 28 novembre 2008

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :

Le secrétaire :

P. Salvi

L.S.

Ch. C. Riolo

Délégation municipale : M. P. Salvi, Syndic